

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

NATURELLE

DE LA MOSELLE

FONDÉE EN 1835

SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ
CCP 1.045.03A STRASBOURG



BULLETIN DE LIAISON

n°645 décembre 2016

Réunion mensuelle :

jeudi 15 décembre 2016

Ordre du jour : réunion mensuelle avec une conférence : « La bioacoustique : un outil précieux pour le suivi d'espèces sensibles, rares ou discrètes », par Julian Pichenot. Après avoir donné des généralités sur la bioacoustique, le conférencier présentera ses propres travaux sur le Butor étoilé et le Râle des genêts, puis d'autres projets à venir (Loup gris, entomofaune aquatique).

La soirée débutera à 20h30, mais la bibliothèque sera ouverte à partir de 19h30.

Autres activités futures :

* Jeudi 19 janvier 2017 : Assemblée Générale Ordinaire, avec élection d'un nouveau bureau pour trois ans. Suivi d'une soirée miscellanées, animée par les membres qui auront apporté des objets et diapositives, ou des informations puisées dans la littérature naturaliste.

Annonces :

Les séances ont lieu au siège de la société, 38/48 rue St Bernard, Metz-Sablons, tous les troisièmes jeudis du mois (sauf en juillet et août). Elles sont ouvertes au public.

Site de la société : <http://shnm.free.fr> Courriel : shnm@free.fr et hervé.brulé@laposte.net

L'idée d'un repas amical un dimanche midi en janvier 2017 est lancée. Cette tradition était répandue dans les années 1970, et permettait de se voir à une période de l'année où les activités de la société sont au ralenti.

&&&&&

Compte-rendu de la séance du Jeudi 20 octobre 2016, par Bernard Feuga

Membres présents : Mmes et MM., He. BRULÉ, Hu. BRULÉ, M. CHRISTIANY, C. CUNIN, M. DURAND, B. FEUGA, V. GUEYDAN, T. HIRTZMANN, M. LEJARLE,

J.-C. LINCKER, J. MEGUIN, J.-L. OSWALD, Ch. PAUTROT, N. PAX, J.-Y. PICARD, C. PRAUD, Y. ROBOT, G. ROLLET, J. STEIN, G. TRICHIES.

Membres excusés : Mmes et MM., M.-B. DILIGENT, N. DILIGENT, An. FEUGA, J.-P. JOLAS, C. KELLER-DIDIER.

-°_-°_-°_-

Revue reçues :

-S.S.N.O.F. (2016), 38(3) : description et rôle des tentacules pygopodiens de la larve du ver luisant ; du Corindon aux environs de Coray (Finistère).

Petites annonces

- Le président H. Brulé donne la parole à Jean Méguin qui informe l'assistance du décès, la semaine précédente, à la Sainte Famille, de Mme Colette Gaultier-Peupion, membre de la SHNM depuis 1957 et créatrice, en 1962, de la station ornithologique de Boulogny.
- il rappelle la sortie de samedi à Hampont, qui sera guidée par Ch. Pautrot, sur le thème de l'implantation géologique du Gros Max, canon de marine allemand.
- le 23 octobre, le Cercle Botanique Pharmaceutique organise comme tous les ans un chantier de défrichage de la pelouse du Chanot à Pierre-la-Treiche (54).
- H. Brulé parle de la journée « Ecologie » aux Récollets, de samedi 15 dernier, où il a tenu un stand de la SHNM : il n'y avait presque personne, dû à un manque de publicité des organisateurs (Lorraine Nature Environnement).

Jean-Yvon Picard ayant apporté plusieurs champignons récoltés dans les Vosges, H. Brulé donne ensuite la parole à G. Trichies pour qu'il commente ces trouvailles. Les champignons en question appartiennent à trois espèces, toutes réputées comestibles : *Leccinum holopus* (Rostk.) Watling, une rare espèce quasi blanche de bolet dit « rude ». J.-Y. Picard précise qu'il a récolté cette espèce sur un tapis de sphaignes et G. Trichies ajoute qu'elle est liée au bouleau verruqueux, hôte préférentiel de nombreuses espèces de ce même genre de Boletaceae. *Xerocomus badius* (Fr.) E.-J. Gilbert, le bolet bai (individu cependant atypique, au pied anormalement élargi en raison de sa station même sphagnicole). *Leucoagaricus leucothites* (Vittad.) Wasser, une espèce d'agaricale graminicole blanche, autrefois classée dans le genre *Lepiota*, nom qui persiste dans le nom populaire de « lépiote pudique ».

Les champignons nous permettent de passer aux coléoptères, car G. Trichies signale que la plus récente espèce de cet ordre, décrite en Europe en 1997, *Baranowskiella ehnstromi* Sörensson, a été découverte sur un polypore très commun, *Phellinus conchatus* (Pers.) Quél., auquel elle semble inféodée. Il s'agit d'un très petit insecte cylindracé, d'aspect assez atypique, qui vit dans les pores très étroits (0,1 à 0,2 mm) de ce champignon.

Claude Praud signale avoir observé, en faisant du vélo du côté de Rochonvillers, une invasion de coccinelles asiatiques. Son oncle G. Trichies corrobore ses dires car ce même phénomène a été constaté à Neufchef par l'un de ses amis.

Enfin, Hervé Brulé indique avoir trouvé récemment une pelouse tout à fait intéressante à Escherange avec *Seseli annuum*, *Anthemis tinctoria* et *Orobanche cf. alba*.

Exposé de Nicolas Pax et Hervé Brulé :

Les conférenciers vont présenter un diaporama composé de deux parties, chacune correspondant à une étape sur leur chemin vers une autre destination botanique.

La première partie est intitulée « Additifs à la flore du Gapençais » pour rappeler que les conférenciers ont déjà présenté deux diaporamas sur ce secteur des Hautes Alpes (voir feuillets de liaison n° 628 et 639). Cette étape sur leur chemin vers les Alpes Maritimes

comportait tout d'abord une visite au Devès de Rabou le 18 avril 2015 pour observer la belle *Pulsatilla montana* en fleur. Les photos abondent sur ce taxon, mais on voit aussi la Corydale solide, plusieurs chenilles de papillon, la Gagée des prés, *Potentilla cinerea*, *Potentilla x vestita*, etc. Le lendemain, les conférenciers ont rendu visite aux Gorges d'Agnielles pour voir le très rare *Scandix stellata* : opération réussie, la plante étant en pleine floraison. Cette station a aussi permis d'observer le Genévrier thurifère et, en fleur, le Genêt de Sauze (*Cytisus ardoinoi* subsp. *sauzeanus*, PROT. NAT.), de nombreux Iris des garrigues et *Jasminum fruticans*. De belles vues des gorges et des « balmes » sous lesquelles s'abrite le *Scandix* furent également montrées.

La seconde partie correspondait à une étape dans le pays de Narbonne (Aude, 11) sur leur chemin vers les Pyrénées atlantiques en juillet 2015. Partis de Metz le matin du 25 juillet, les conférenciers ont fait un petit arrêt pour déjeuner dans la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, ce qui constituait une étape dans l'étape. L'île de la Platière est située en Isère, au bord du Rhône, près de Sablons ; elle est réputée en raison de la présence du Castor et de la Vigne sauvage, que nos voyageurs ne verront pas. En revanche, ils ont pu observer plusieurs espèces allochtones intéressantes, comme *Metcalfa pruinosa*, un Homoptère fulgoromorphe invasif et, dans l'eau, la Vallisnérie en spirale. Le soir, avant l'hôtel de Narbonne, ils sont allés visiter la Montagne de la Clape, mais celle-ci était interdite d'accès en raison de forts risques d'incendie liés au vent. Ils ont pu néanmoins observer *Atractylis humilis* et *Crataegus azarolus*. A ce point de l'exposé, H. Brulé passe la parole à notre collègue Jean-Claude Lincker qui, connaissant bien ce massif de la Clape, avait sollicité de pouvoir passer quelques diapositives lui aussi, et s'était mis d'accord avec les conférenciers.

JCL indique que « la clape » signifie « le caillou » en occitan. Autrefois, c'était une île. Elle fut reliée au continent très récemment (XIV^e siècle) par le dépôt des alluvions du fleuve Aude. De même, Narbonne était un port au temps des romains alors qu'actuellement la ville est à 10/15 km du littoral. La Montagne de la Clape fait partie du Massif des Corbières. C'est un tout petit massif, faisant 150 km² (environ 12 km sur 12). Son altitude va de 0 à 210 m. Formé de calcaire urgonien du crétacé, il présente un relief karstique. Les précipitations sont faibles (600 mm par an) et liées surtout aux ondées automnales. Les rares sources fonctionnent avec la seule condensation de la vapeur d'eau dans les grottes. Au total, le sol calcaire et le climat chaud et sec donnent une zone classée comme semi-aride, comparable à l'Afrique du Nord. La végétation était initialement de la chênaie verte : les défrichements l'ont transformée en garrigue (ce qui est un plus, pour la biodiversité) mais les forestiers enrésinent en Pin d'Alep (un moins, car inflammable).

On voit des photos des espèces suivantes :

L'AZEROLIER (*Crataegus azarolus*) est une Aubépine méditerranéenne. On en retrouve des vestiges le long des chemins ruraux où ils étaient plantés et disparaissent au fur et à mesure des aménagements. Il peut atteindre 600 ans si on le laisse vivre. Il y a peu de pulpe à cause des deux noyaux et de la peau épaisse. JCL interrompt à ce moment son exposé pour sortir une verrine de confiture d'azerolier et distribuer des cuillers afin que chacun puisse goûter : les avis sont très positifs !

Le PALMIER NAIN (*Chamaerops humilis*) figure sur la liste des plantes protégées de France. Il n'existe plus en France qu'à l'état résiduel ou renaturalisé. Il est pollinisé par un insecte spécifique, le charançon *Derelomus chamaeropsis* (Curculionidae). Les feuilles des pieds mâles émettent une odeur particulière pour attirer l'insecte sur la fleur mâle où il pond, puis il va pondre sur les fleurs des pieds femelles. Seuls les œufs pondus sur les fleurs mâles pourront évoluer, tandis que les fleurs femelles fécondées inhibent le développement larvaire. Ce pied fut trouvé par hasard (« *qui cherche longtemps sans trouver finit par trouver sans chercher* ») et signalé au Conservatoire Botanique de Porquerolles à Hyères en 1999, mais pas de réponse.

La CENTAUREE DE LA CLAPE (*Centaurea corymbosa*) est une espèce protégée au niveau national, endémique de l'Aude : elle n'existe pour le monde entier que sur six falaises au Sud du massif de la Clape. Elle est bisannuelle : la première année, elle produit une rosette, et l'année suivante, elle fleurit et meurt. Mais seuls 10 % des pieds fleurissent. JCL, voyant les activités humaines se multiplier dans le massif, s'indigne : « À quoi lui sert de figurer dans un site classé, sur la liste nationale des plantes protégées, sur la convention de Berne, si au plan local personne ne semble s'en soucier ? Laisser, dans l'indifférence générale, s'implanter dans les rares lieux où elle pousse, des activités incompatibles avec sa survie, c'est prendre la lourde responsabilité devant l'histoire, de l'extinction d'une espèce. ». De fait, sa disparition de la planète est prévue pour dans 50 ans. On comptait environ 10 000 individus jusqu'en 1995. En juin 1995, 6416 pieds furent comptés dont 492 en fleur. En 1996, 3307. En 1997, 4910. Il faut dire que l'espèce est peu féconde : l'autofécondation ne fonctionne pas ; une plante située à plus de 5 m d'un autre pied n'a que peu de chance de se voir pollinisée. La dissémination des graines se fait par les fourmis et le vent : elles tombent en moyenne à moins de 32 cm de la plante mère. Elle ne supporte aucune concurrence végétale. Elle est sensible au réchauffement climatique, aux lapins (mais l'escarpement rocheux la protège), aux infrastructures (bétonnage), au piétinement. Une note d'espoir : en 2017, des graines seront prélevées et une pépinière spécifique est en cours de création (Fonds européens).

La GERMANDREE TOMENTEUSE (*Teucrium polium*) est une Lamiacée caractéristique de la garrigue. La GERMANDREE DE LA CLAPE (*Teucrium polium* subsp. *clapae*), endémique du massif de la Clape, est une sous-espèce de la précédente.

Le BEC DE GRUE DES ROCHERS (*Erodium foetidum*), de la famille des Géraniacées, est une espèce catalano-languedocienne (surtout Corbières).

La SALADELLE (*Limonium narbonense*), qui n'est pas en voie de raréfaction malgré les inévitables bouquets secs !

La LAVANDE DE MER (*Limoniastrum monopetalum*) est halophile. Jadis continue sur le littoral de l'Hérault aux Pyrénées orientales, elle n'existe plus qu'en îlots fractionnés dans le Narbonnais, à cause du bétonnage. Ses feuilles sont rugueuses à cause des exsudats de sel.

La SCILLE D'AUTOMNE (*Prospero autumnale*), de la famille des Asparagacées, fleurit d'août à octobre, à un moment où la chaleur est moins intense.

Des applaudissements suivent la fin de l'exposé de J.-C. Lincker.

Puis Nicolas Pax et Hervé Brulé reprennent la parole pour présenter ce qu'ils ont observé le lendemain, 26 juillet 2015, sur l'île de Sainte Lucie. Il s'agit d'une Réserve Naturelle Régionale de la commune de Port-la-Nouvelle. On y accède par une route longeant un canal et des marais salants. On voit toute une série de Chénopodiacées (maintenant Amaranthacées) halophiles, c'est-à-dire aimant le sel. Elles sont de ce fait charnues ou succulentes. Pour accéder à l'île, on passe à pied une petite écluse. Toute une série de plantes méditerranéennes est montrée, avec notamment beaucoup d'Astéracées épineuses comme *Carlina* cf. *lanata*, *Picnomon acarna*, *Pallenis spinosa* et *Scolymus hispanicus*. Surtout, on voit une série de Statices (Plumbaginacées) : *Limoniastrum monopetalum* (déjà évoqué par Jean-Claude Lincker), cinq espèces de *Limonium*, mais les conférenciers n'ont pas trouvé le plus rare des Statices, *Myriolimon diffusa*, qui est toutefois présenté grâce à une photo prélevée sur internet.

Plusieurs personnes présentes connaissent bien cette île et signalent qu'elle est ceinturée au sud par une voie ferrée (la ligne Narbonne Port-Bou) et au nord et à l'est par le canal déjà évoqué, le Canal de la Robine, ce que l'on peut distinguer effectivement sur les photos et les plans de l'île qui sont montrés.

&&&&&

Nouveautés concernant la COTISATION 2017

1°) montant de la cotisation :

Le bureau a décidé d'augmenter la cotisation, qui passe de 20 à 25 euros (la cotisation pour un couple reste à 35 euros). Cela faisait des années qu'il n'y avait pas eu d'augmentation ; notamment le passage du franc à l'euro n'avait pas été suivi de hausse.

2°) changement de percepteur :

Afin de permettre au président de tenir à jour une liste des membres et aussi de décharger le trésorier d'une partie de son travail, il a été décidé que les cotisations seraient adressées désormais au président et non plus au trésorier.

Envoyez vos chèques, libellés à l'ordre de la SHNM, soit au siège, soit à l'adresse du président (Hervé Brulé, 11 rue Charlemagne, 57000 METZ).

Les membres réglant par virement bancaire sont invités à le signaler au président.

3°) base de données :

Afin de remettre à jour la base de données de la SHNM, nous vous proposons de remplir le questionnaire situé au verso et de le renvoyer avec votre cotisation 2017.

4°) détails pour votre règlement :

La cotisation est payable de l'une ou l'autre des trois façons suivantes :

- par chèque à l'ordre de la S.H.N.M., à envoyer à Hervé Brulé.
- par virement CCP au compte indiqué dans l'en-tête en haut à gauche.
- par virement bancaire à notre compte au Crédit Mutuel :

Crédit Mutuel (RIB) :

Banque	Guichet	N° compte	clé	Domiciliation
10278	05900	00029450440	92	Crédit Mutuel Enseignant 57

Crédit Mutuel (IBAN) :

IBAN	BIC	Domiciliation
FR76 1027 8059 0000 0294 5044 092	CMCIFR2A	Crédit Mutuel Enseignant 57

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

NATURELLE

DE LA MOSELLE

FONDÉE EN 1835

SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ
CCP 1.045.03A STRASBOURG



Demande d'Admission ou
Renouvellement d'Adhésion

Je soussigné(e) :

Profession (ou diplômes) :

Adresse :

Adresse électronique :

- sollicite l'agrément de ma candidature par le Bureau de la S.H.N.M.
et mon admission en qualité de membre titulaire
- renouvelle mon adhésion à la S.H.N.M.

Je m'engage à acquitter la cotisation statutaire.

Date :

Signature :

Renseignements complémentaires

Date et lieu de naissance :

Etudes poursuivies, Diplômes obtenus, Centres d'intérêts dans le domaine des sciences de la nature, Recherche effectuées ou en cours, Responsabilités ou activités associatives :

Souhaite recevoir le feuillet de liaison mensuel par :

- courrier postal
- courrier électronique
- les deux